



Le déconfinement

A partir du 19 mai je peux sortir jusqu'à 21h00.



- ⇒ Je peux aller dans tous les magasins.
- ⇒ Je peux aller boire un verre en terrasse.
- ⇒ Je peux manger au restaurant en terrasse.
- ⇒ Je peux aller au cinéma, au théâtre, au musée.



Mais il y aura **une jauge**.

Une jauge c'est pour :

- compter les personnes à l'entrée
- éviter d'avoir trop de personnes en même temps
- respecter le nombre maximum de personnes.

A partir du 9 juin, je peux sortir jusqu'à 23h00.



- ⇒ Je peux aller dans tous les magasins.
- ⇒ Je peux boire un verre dans un café.
- ⇒ Je peux manger dans un restaurant.
- ⇒ Je peux faire du sport dans une salle, au stade.
- ⇒ Je peux aller voir un match.
- ⇒ Je peux aller à une foire, un salon d'exposition.



Il y aura des jauge pour compter les personnes.

**Si je vais dans une grande manifestation,
on peut me demander mon attestation de vaccination.**

A partir du 30 juin, je peux sortir comme je veux.



Même si c'est le déconfinement, je continue de respecter les gestes barrières :

- **Je porte un masque**
- **Je respecte les distances**
- **Je me lave les mains**

⚠ Je respecte les gestes barrières, même si je suis vacciné. ⚠